

*Programme national de mentorat du CCLS*

*Chapitre du Québec*

**Prise de contact entre mentor(e) et mentoré(e)**

Cette réunion donne aux deux personnes une occasion d’en apprendre sur l’autre, de communiquer clairement le degré escompté d’engagement et d’exprimer ouvertement les résultats souhaités du mentorat. Elle leur donne aussi la possibilité de déterminer sans gêne si leur jumelage leur convient.

**Ce ne sont pas tous les jumelages qui sont parfaits, et il n’y a pas de mal à le reconnaître.**

**La première réunion a les buts suivants :**

**Établir un rapport avec l’autre :**

La première réunion est une occasion d’apprendre à vous connaître et d’établir un rapport entre vous. Elle vous donne aussi la possibilité d’en savoir un peu plus sur l’autre personne, de discuter de votre vie personnelle et professionnelle et de chercher des points communs.

* Parlez de votre rôle, de vos antécédents professionnels et de vos expériences.
* Quels sont vos intérêts à l’extérieur du travail?
* Quelles sont vos plus grandes réalisations et/ou déceptions dans votre carrière?
* Que considérez-vous comme l’image même de la réussite?

**Établir des attentes initiales**

* Discutez de ce que chaque personne espère retirer de la relation.
* En tant que mentor(e) et mentoré(e), quels sont vos espoirs en ce qui concerne la relation de mentorat?
* Quels domaines de discussion peuvent ou ne peuvent pas être abordés dans le cadre de la relation de mentorat?
* Qu’est-ce qui caractérise une relation réussie?

**Confirmer la façon dont vous travaillerez ensemble (ces détails devraient être consignés) :**

* Discutez de la façon dont vous travaillerez ensemble.
* Comment allons-nous régler les problèmes lorsqu’il y en aura?
* Comment créerons-nous un environnement sûr et confidentiel?
* Quels seront notre calendrier et la fréquence de nos réunions?
* Comment gérerons-nous les annulations, etc.?

**Note :**

Si, après la première séance, l’une ou l’autre partie sent que la relation ne sera pas efficace, elle devrait, si elle est à l’aise de la faire, en discuter avec l’autre partie.

**Travail pour le mentor ou la mentorée :**

Le mentor ou la mentorée doit réfléchir à ce qui suit pour se préparer à la prochaine séance :

* Où aimeriez-vous en être dans trois ans?
* Qu’est-ce qui vous aiderait à atteindre ces objectifs ?

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le Programme national de mentorat du CCLS, n’hésitez pas à nous transmettre vos questions, commentaires ou avis à : mentorat.chapitrequebec@gmail.com